



Présents : 10

Excusé :

Aurélien Dinet

1) Recensement

André Streit sera coordonnateur communal pour Onans. Il recevra une formation en novembre.

Le recensement se déroulera en janvier 2021. Il faudra trouver un enquêteur rémunéré (disponible et discret). Un appel aux volontaires est envisagé. Cela ne peut pas être un élu.

2) Subventions

Les subventions suivantes seront accordées à la demande des associations concernées :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 60 €
- Jazz Club d'Onans : 100 €
- Kosk Racing : 60 €
- Le Souvenir Français : 100 €
- Le verger de la Saint-Martin : 100 €
- OCCE Ecole d'Arcey : 100 €
- Les Eclaireurs : 100 €

Voté à l'unanimité.

3) Projet éolien

Valeco a contacté M. le Maire et proposé une rencontre le 19 octobre 2020. Cette réunion permettra de faire le point sur le projet. Quelques membres du conseil l'accompagneront.

Au préalable, le Maire doit connaître l'avis du conseil municipal concernant la poursuite ou non du projet éolien.

Le conseil valide cette poursuite à l'unanimité.

Il est décidé de communiquer rapidement sur le sujet des éoliennes à la population.

4) Elargissement des commissions

Lors de la campagne, nous avons évoqué la possibilité d'ouvrir les commissions à des habitants de la commune.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la possibilité d'ouverture des commissions.

Le maire propose l'intégration de M. Julien Antoine à la commission énergie :

Contre : 2

Absentions : 2

Pour : 6

5) Inaugurations Atelier Solidaire et Cabinet Infirmier

Elles seront repoussées en attendant que la situation sanitaire s'améliore.

6) Questions diverses

- Forêt / Affouage : intervention de la commission forêt / déchets verts
L'ONF a déjà marqué, après accord de la commune, 2 coupes. La parcelle 30 sera vendue en décembre (estimation par l'ONF en attente). La coupe de la parcelle 25 sera proposée à la vente en 2021.
Quelques hêtres dépérissants ont été repérés par l'ONF en parcelle 22, mais étant donné le prix très faible de ces produits et les risques de dégâts pendant leur coupe, l'ONF propose de ne pas les exploiter.
L'ONF va proposer à la commune le marquage d'une parcelle en 2021 (Etat d'assiette). Les recettes 2021 et 2022 seront en dessous de 10 000 € (estimation optimiste).
- L'affouage
28 personnes sont inscrites à l'affouage. Les lots vont s'établir entre 10 et 15 stères. Ils ont été marqués. La date pour le tirage au sort des lots sera fixée prochainement.
La parcelle 37 serait éventuellement proposée aux amateurs de bois de chauffage (vente au forfait).

Travaux à faire dans les parcelles 10 et 11
Consultation d'entreprises en attente.
Travaux de dépressage à faire avant le mois de mars.
Il faudra prévoir de replanter en 1^{er}, en partie, la parcelle 11 parmi les zones détruites par les scolytes.
- Sous-préfecture : le maire doit se rendre à la commission pour valider le dossier accessibilité du local infirmières (le 22 octobre).

- Repas des anciens : il ne peut pas se tenir en raison des conditions sanitaires. Un colis sera distribué à chaque ancien.
Nombre de personnes concernées : 66.
Distribution prévue vers le 15 décembre.
- **Soupe de la Saint Martin** : le jeudi 12 novembre (Saint Martin).
Uniquement distribution puisqu'il n'est pas possible de se réunir.
- **Le Noël des enfants.**
Les jeux éducatifs seront privilégiés.
Ils seront remis au pied d'un sapin installé en extérieur sur la place de la Combe Saint Jean en présence du Père Noël.
Date prévue : Jeudi 17 décembre à 16h00.
- **Décoration du village**
Des petits sapins vont être installés dans les pots à la place des fleurs début décembre.
Deux grands sapins sont également prévus : 1 au carrefour de la croix, l'autre, place de l'école.
- **Animation de Noël**
Une animation est en cours de réflexion. Il serait intéressant que les associations s'investissent dans cette démarche.

La séance est levée à 23h00.